

Questions orales

d'origine japonaise. Pendant 40 ans, les Canadiens d'origine japonaise avaient subi de graves préjudices. Le gouvernement du Canada avait agi de façon extrêmement raciste. Notre gouvernement a voulu redresser ce tort et l'a fait avec la collaboration de tous les députés de l'opposition. J'en remercie mon collègue.

• (1515)

Voilà le genre de leadership que tous les partis politiques tentent d'adopter au Canada. Ces deux cas montrent bien à tous ces gens bornés qui prônent le racisme, qu'ils représentent une infime minorité et que l'ensemble des citoyens vigilants prendront à leur égard des mesures fermes et efficaces.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. David Barrett (Esquimalt—Juan de Fuca): Madame la Présidente, ma question s'adresse au premier ministre. Elle porte sur les emplois et la compétence provinciale aux termes de la Constitution.

Avant de poser cette question, je voudrais remercier le premier ministre d'avoir rappelé à tous les Canadiens que la citoyenneté est un bien précieux que personne ne devrait perdre à cause de sa race.

Des voix: Bravo!

M. Barrett: Alors qu'il siège pour la dernière fois à titre de premier ministre dans cette enceinte, je voudrais lui rappeler une lettre que lui a envoyée le 27 mai 1993 le premier ministre de la Colombie-Britannique au sujet de la récente décision du groupe binational sur les billes de bois de la Colombie-Britannique.

Le ministre a reçu cette lettre dans laquelle M. Harcourt, le premier ministre de la Colombie-Britannique, s'inquiétait du fait qu'aux termes d'un article de l'ALÉNA qui a été adopté par la Chambre, il se peut que les provinces perdent le pouvoir qui leur appartient sur les ressources, et plus particulièrement le contrôle sur les billes et leur exportation, ce qui entraînera des pertes d'emplois.

Avant de quitter son poste, le premier ministre pourrait-il garantir à tous les habitants de la Colombie-Britannique que l'ALÉNA n'empêche en rien notre province de contrôler l'exportation des billes de bois?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Madame la Présidente, si mon collègue me demande si aux termes de l'ALÉNA, les provinces perdent leur contrôle

sur les ressources naturelles, en l'occurrence, les billes de bois, la réponse est non.

M. David Barrett (Esquimalt—Juan de Fuca): Madame la Présidente, je suis heureux que le premier ministre adopte cette position.

Je veux qu'il soit clair que du fait de cette position, le premier ministre est prêt à envoyer une lettre au président des États-Unis et au président du Mexique pour leur préciser que les déclarations venant à l'heure actuelle de Washington au sujet des billes de la Colombie-Britannique sont tout à fait inexactes et qu'il en va de même de la décision du groupe binational qui laisse entendre que la province n'a pas de contrôle sur ces billes. Il pourrait ainsi dire clairement aux Canadiens, et surtout aux habitants de la Colombie-Britannique, qu'aucune province ne perdra sa compétence aux termes de cette loi et que dans le cas contraire, elle ne sera pas appliquée sous sa forme actuelle.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Madame la Présidente, mon collègue sait pertinemment que dans le passé, par exemple, en ce qui concerne le libre-échange et ensuite l'ALÉNA, on s'est demandé si notre culture, notre eau, nos ressources naturelles et notre sang étaient visés et la réponse, dans tous les cas, a été non.

Je pense que mon collègue connaît pertinemment la réponse à la question qu'il vient de poser et je lui ai donné la réponse. Il m'a demandé si j'étais disposé à écrire au président des États-Unis et à celui du Mexique. Je suis tellement sûr de la position que je viens d'exprimer que je suis prêt à démissionner, au besoin, à propos de cette question.

* * *

LA BOSNIE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Sud—Centre): Il a toujours eu des difficultés à choisir le moment propice, madame la Présidente. J'ai une question à poser à la secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Hier, à la Chambre des communes, le ministre a répondu à une question que je lui avais posée en disant, et je cite le hansom: «nous avons pris une décision concernant la possibilité d'envoyer d'autres soldats ou d'autres forces militaires canadiennes en Bosnie.»

Comme c'est aujourd'hui le dernier jour où la Chambre se réunit pour quelque temps, nous devons absolument bien comprendre cette décision, pour que tous les Canadiens se rendent compte de sa gravité et de ses incidences.